



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23033539***

Déposé / Reçu le

20 FEV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
à l'adresse du Greffe
Rue de l'Écluse 10
1050 BruxellesN° d'entreprise : **0872 157 880****Nom**(en entier) : **Association des Pays et Territoires d'Outre-Mer de
l'Union européenne**(en abrégé) : **OCTA**Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue d'Arlon 73, 1040 BRUXELLES****Objet de l'acte : Démission**

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire (Conférence ministérielle) de l'ASBL du 21 novembre 2022, les membres de l'association ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

L'assemblée accepte la démission de son poste d'administrateur avec effets à partir du 21 novembre 2022 de :

- Monsieur Terence LENFA, représentant de la Polynésie Française ;
- Madame Chloé CALVIGNAC, représentant de la Nouvelle Calédonie ;

L'assemblée profite de cette résolution pour confirmer la composition du Conseil d'administration (Comité exécutif) et préciser le rôle des administrateurs avec effet immédiat :

- Madame Ann GROOT-PHILIPPS, représentant Curaçao – Président du conseil d'administration ;
- Madame Carol VOGES, représentant de Sint Maarten – Vice-Président du conseil d'administration ;
- Monsieur Juan Edberto THIJSEN, représentant de Aruba – Trésorier ;
- Monsieur Atoloto MALAU, représentant de Wallis and Futuna ;
- Monsieur Inuuteq HOLM OLSEN, représentant du Groenland.

Signé,

Jo Vanbelle

Mandataire spécial pour procéder à la publication de l'acte au annexes du Moniteur Belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/03/2023 - Annexes du Moniteur belge